

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Golf: Tiger Woods et son caddie attaqués en justice

AFP
Los Angeles/ Etats-Unis

Tiger Woods et son caddie Joe LaCava font l'objet de poursuites de la part d'un résident de la Floride qui prétend que ce dernier l'a poussé, alors qu'il voulait être photographié aux côtés du golfeur lors d'un tournoi en 2018.

Le dossier a été déposé mardi dans le comté de Pinellas en

Floride. Le plaignant Brian Borruso, qui réclame 30 000 dollars de dommages et intérêts, affirme que l'incident s'est produit au 13e trou du Valspar Championship, disputé près de Tampa Bay. Au moment où Woods s'appretait à frapper la balle, Borruso a essayé de faire un selfie avec la star en arrière-plan. À ce moment-là, selon la plainte, LaCava a poussé Borruso et l'a fait tomber au milieu d'autres spectateurs,

causant des blessures nécessitant son transport à l'hôpital. Les blessures en question n'ont pas été précisées dans le dossier. Woods est attaqué en justice du fait qu'il est l'employeur de LaCava et à ce titre responsable des actions de son caddie durant un tournoi.

L'avocat de Brian Borruso Josh Dreschel a en outre lancé un appel au public mercredi pour identifier des voix sur une vidéo témoin de l'incident. "Nous demandons à toutes les

personnes, présentes à ce moment-là de nous contacter et de nous faire savoir si elles ont vu l'incident, si elles savent à qui sont les voix entendues dans la vidéo et si elles ont elles-même une vidéo ou des photos de l'incident", a dit M. Dreschel. "Malheureusement, le circuit PGA a refusé de coopérer. Nous sommes pourtant sûrs qu'ils ont une vidéo de l'incident", a-t-il ajouté.



Photo: DR

Tiger Woods et son caddie Joe LaCava

Basketball: Magic Johnson plaide pour une reprise à huis clos en NBA



Photo: DR

Des matches à huis clos ?

AFP
Los Angeles/ Etats-unis

La légende des Lakers Magic Johnson a estimé que si la saison NBA venait à reprendre malgré le coronavirus, les matches se joueraient à huis clos et que les joueurs n'auraient pas de mal à s'adapter aux salles vides.

"Le Basket reviendra, mais probablement sans le public dans un premier temps. Une fois qu'on a joué un match sans les fans dans les tribunes, on s'adapte à leur absence", a déclaré Johnson à la chaîne américaine CNN jeudi soir. "Nous avons tous joué dans notre vie sur des "playgrounds" en extérieur sans que les supporters soient là. Alors les basketteurs s'adapteront, croyez-moi", a-t-il insisté. Selon l'ex-meneur aux cinq titres NBA glanés avec les Lakers, les joueurs de la Ligue

veulent aller au bout de cette saison, avec ou sans public. "S'ils ont une chance de reprendre là où on s'est arrêté, qu'ils sont tous en bonne santé et qu'ils sont tous testés, ils le feront pour couronner un champion. Ils veulent savoir quelle est la meilleure équipe de NBA", a assuré la star, ajoutant avoir hâte de voir si les Lakers peuvent gagner le championnat. Selon Magic Johnson, copropriétaire du club de baseball des Los Angeles Dodgers, un retour des sports professionnels aiderait le pays à se relever de la pandémie de coronavirus, qui a jusqu'à présent tué plus de 95 000 personnes dans le monde, dont 16 600 aux États-Unis. "Nous avons besoin de sport, en particulier dans un moment comme celui-ci. Mais seulement si tout le monde est en sécurité" pour le pratiquer, a-t-il dit.

MINISTRE DES EAUX ET FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

000538 MEFMEPCODDPAT/SG/DGEPN-OAS



Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact sur l'Environnement (EIE) relative au projet de développement du champ Ruche, Phase I et II, dans le permis Dussafu Marin G4-209, situé à Mayumba, dans le département de la Basse Banio, Province de la Nyanga a été déposé auprès de ses services par la SOCIETE BW ENERGY GABON.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIE.

Fait à Libreville, le 07 AVR. 2020

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature

